



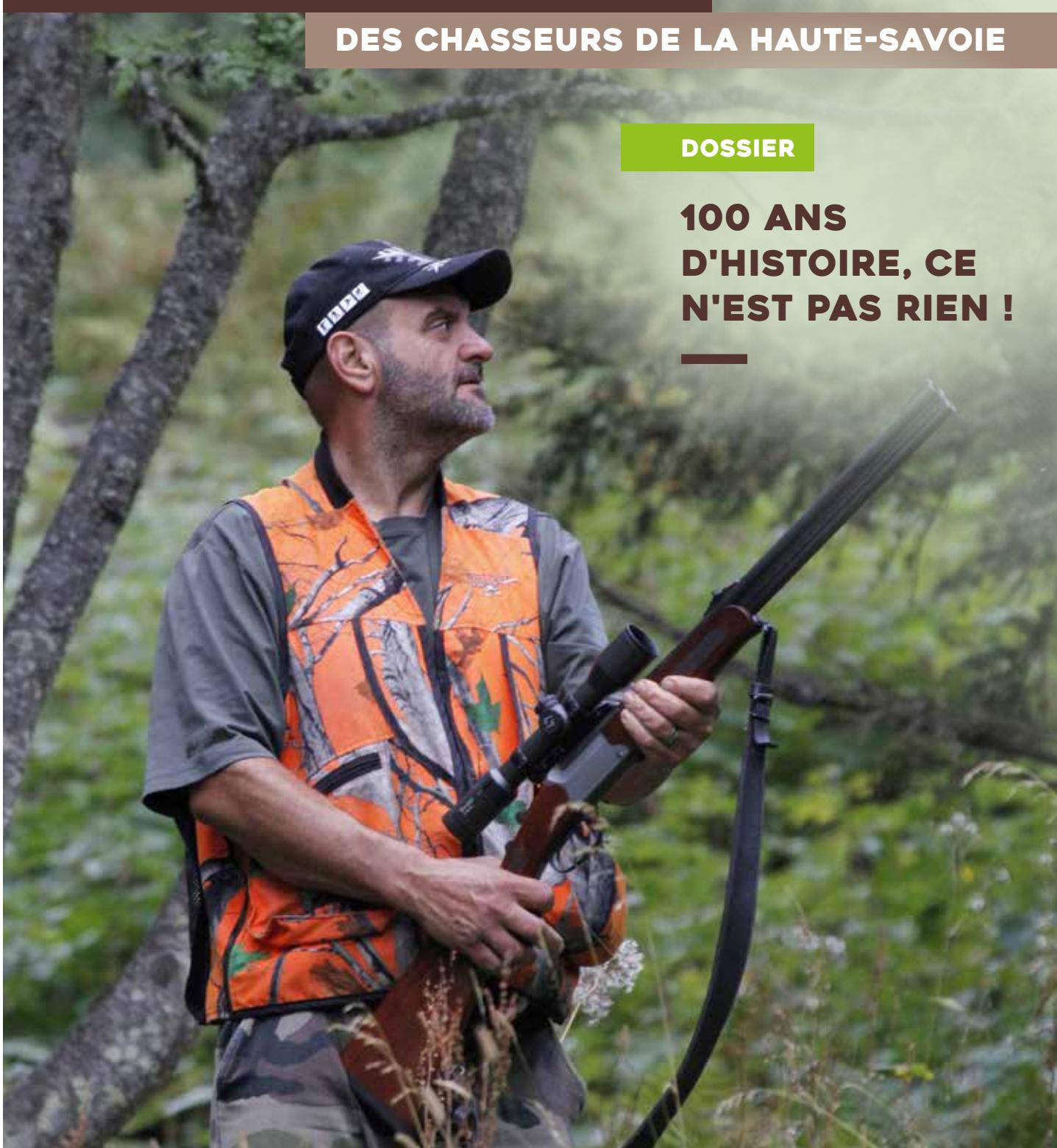
LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION

DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

DOSSIER

**100 ANS
D'HISTOIRE, CE
N'EST PAS RIEN !**



hautesavoie

le Département

ENVIRONNEMENT

LE DÉPARTEMENT PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie reconnaît la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie comme un **acteur incontournable de l'environnement cynégétique**. La Fédération des chasseurs de Haute-Savoie, qui compte 9 000 chasseurs hommes et femmes dans le département, a fait preuve de rigueur et de sérieux.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient et s'engage à travers un contrat pluriannuel autour des thématiques suivantes : la gestion des milieux naturels, concilier faune sauvage et activités humaines, connaître la faune sauvage et son comportement, Sensibiliser à la cohabitation au sein des milieux naturels et l'estimation des populations de loups en Haute-Savoie.



hautesavoie.fr



SAGA NUTRITION

ZA de Lagat • 63120 COURPIERE

04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com



CHASSE PRO
QUALITÉ PROFESSIONNELLE



Excellent digestion et appétence avec nos croquettes

TRADITION



32/16

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions



ÉDITO

La chaleur est là, enfin. Malgré les précipitations nombreuses et les orages localisés de ces dernières semaines, espérons que la saison de chasse sera riche et à la hauteur des comptages encourageants effectués.

Nous avons adopté un nouveau logiciel national de validation des permis de chasser. L'outil fonctionne et évolue journellement à votre service. Il a permis de satisfaire déjà beaucoup d'entre vous. N'attendez donc pas la dernière minute ! N'attendez pas non plus pour vous inscrire et suivre en ligne la formation décennale sécurité, obligatoire depuis 2020 pour tous les chasseurs d'ici 10 ans.

L'assemblée générale du 20 avril au Grand Bornand a été un temps fort inoubliable, fêtant le centenaire de notre Fédération. Ce fut l'occasion de relire l'histoire mais surtout de se projeter dans un avenir complexe, où de multiples enjeux s'entrecroisent et où le chasseur a toute sa place et doit, comme il a su le faire depuis 1924, se remettre en cause et s'adapter constamment.

Nous adapter sans tarder puisque notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique arrive à échéance en 2025. Cet automne va être consacré à la préparation du futur cadre d'action pour les 6 années à venir. Toutes les idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous les faire remonter.

Ces mois, outre la préparation de la saison, ont été marqués par notre engagement environnemental : **l'installation de mises en défens en montagne pour protéger les**

zones d'hivernage, beaucoup d'animations auprès des scolaires en faveur de l'éveil des plus jeunes à la nature. Nous avons inauguré un nouvel **îlot de biodiversité** avec la commune de Savigny. Nous avons participé avec succès à l'opération nationale « **J'aime la nature propre** » avec au final **26,7 tonnes de déchets collectés** et évacués. Bravo et un grand merci à tous ceux qui ont participé. Nous avons œuvré à la sauvegarde des faons, renforcé l'équipe de nos télépilotes. En dépit d'une météo capricieuse, nous avons répondu à la demande de 25 ACCA et sauvé plus de **80 faons sur 1000 ha prospectés**. Préserver l'environnement en Haute-Savoie, c'est aussi faire face à la sur-fréquentation de nos territoires et œuvrer à une sensibilisation et une pédagogie permanente auprès des usagers. À ce titre, en concertation avec la gendarmerie, nos écogardes ont intégré le groupe « Envirogend » qui réunit les différentes polices de la nature pour cibler les priorités et agir de concert. Nous avons poursuivi nos contacts auprès des municipalités et étendu nos prestations de surveillance à leur service. Nous finalisons enfin notre réseau de collecte des **déchets de venaison, avec une couverture à plus de 80 % du département et plus de 60 tonnes de déchets collectés**.

Notre atelier de traitement de la venaison s'avère un outil majeur de valorisation de nos prélèvements et de la viande de gibier locale. **Ayez la fierté de participer à l'approvisionnement de cet atelier.**

L'activité de la Fédération a été consacrée encore à la veille juridique en termes de défense de la chasse de certaines espèces. **Nous avons travaillé, dans un excellent**

DEVOIR D'EXIGENCE

climat, avec les fédérations de la Savoie, de l'Isère et de la Drôme afin d'uniformiser nos approches et la formalisation de nos décisions relatives aux galliformes de montagne. Nous planchons aussi depuis plusieurs mois sur un projet phare, en lien avec la Région AURA, aux fins de réalisation d'un site d'entraînement au tir pour nos chasseurs.

A l'orée de la saison de chasse, je vous souhaite un automne fructueux, faits d'émouvantes sorties et colorées de convivialité. N'hésitez pas à faire appel aux conducteurs de chiens de sang pour réaliser des recherches en cas de doutes après votre tir. C'est un devoir éthique. Nous avons trop eu à intervenir encore dans nos ACCA pour des problèmes dérisoires, liées à des conflits de personnes, qui n'ont plus de raison d'être ! Sachez vivre ces instants de cœur à cœur avec la nature en bonne intelligence entre vous, en communion avec les autres usagers, en étant de dignes ambassadeurs de notre passion et en veillant scrupuleusement au respect de la sécurité. **Même si le bilan national fait état d'une baisse de 42 % des accidents et de 77 % des accidents mortels en 20 ans, on n'est jamais trop prudent !** Nous avons un devoir d'exigence. Seule cette exigence nous permettra d'être crédibles, reconnus et garantira pour nos enfants de savourer et de perpétuer eux aussi nos richesses cynégétiques. **Belle saison à tous.**

Votre Président
André MUGNIER



www.fiduciaire-jfpissettaz.com

La Fiduciaire des Chasseurs

*Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières*



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

www.fiduciaire.ch

ANNECY-LE-VIEUX-ARCHAMPS-BUCAREST-CANNES-CHAMBERY-CHAMONIX-CHÂTEL-COURCHEVEL-DOUVALINE-FAVERGES-GENÈVE-MOUGINS-SALLANCHES-THONON-LES-BAINS-TUNIS

SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

- Lynx, un atelier international qui réaffirme le rôle des chasseurs et le besoin du collectif 06

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

- Assemblée Générale 2024 08
- 100 ans d'histoire : chasseurs d'hier, chasseurs de demain 12
- Mémoires d'anciens 14

INTERVIEW

- Tanguy Collomb-Patton la vente de gibier pour valoriser la chasser 16

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

- Le bénévolat des chasseurs, une force inestimable pour les territoires 18
- Formation décennale sécurité obligatoire 19
- Un îlot de biodiversité à Savigny : une initiative pionnière 20
- Schéma départemental de gestion cynégétique 21
- Sauvetage des faons saison 2024 22
- La nature ordinaire pour choyer les scolaires 24
- Les écogardes, saison 2 26

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

- Pays cynégétique des Aravis manifestation cynophile aux Clefs 27
- Pays cynégétique des glières suivi des bouquetins de sous dine 28

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ASDCGG 74 29

NÉCROLOGIE

30





**LE CHASSEUR
HAUT-SAVOYARD**
NUMÉRO 76 - AOÛT 2024

Directeur de publication
Philippe ARPIN

Rédacteur en chef
Guillaume COURSAT

Publicité
FÉDÉRATION DES CHASSEURS
DE LA HAUTE-SAVOIE
142 impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELOUX
Tél. 04 50 46 89 21

Imprimerie
ILLICO by l'Artésienne
Rue François Jacob
62800 LIÉVIN
Tél. 03 21 72 78 90

Réalisation
Agence Félix Création
Guillaume COURSAT
Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie
<http://www.chasseurs74.fr>

Vigilance et discernement
© Guillaume COURSAT

32/14
à partir de:
22€ 50 ttc*
le sac de 20KG

CROQUETTES CHASSE
ASD
GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE
TEL: 06 09 61 41 26

Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales
Chiots
Eleveurs
Chats
Chasseurs

***Prix Palette**
Palette de 39 ou 86 sacs
suivant les références
suivant la zone géographique

CROQUETTES CHASSE
DOG TONIC 32/14
DOG PERFORMANCE 30/15
DOG ACTIVE 28/14
DOG VITAL 24/10
JUNIOR
27/13 FRANCAISE

CHIENS DE SAVOIE

ownat THE REAL FOOD

Alimentación de VERDAD

PATES PRECUITES DE SAVOIE
PATES ET VIANDES 12,5KG
PATES LAIT ET VITAMINES 7,5KG
PATES LAIT ET VITAMINES 15KG
HUILE DE SAUMON

WWW.ANIMAL-SERVICES-DISTRIBUTEUR.COM
PATRICE.GILLIBERT@SFR.FR

BROKATON



© Alexis Vautrin - fdc74

INFORMATION NATIONALE

LYNX, UN ATELIER INTERNATIONAL QUI RÉAFFIRME LE RÔLE DES CHASSEURS ET LE BESOIN DU COLLECTIF

L'atelier international Lynx qui s'est déroulé à Remiremont dans les Vosges a accueilli une centaine de participants dont des intervenants de Lettonie, de Slovénie, de Suisse et du Palatinat Allemand. Il a été co-organisé par la FNC et les Fédérations départementales des chasseurs très investies dans les projets Ecolynx (FDC 25, 39, 74 et 88).

Son objectif : permettre un approfondissement de la réflexion autour de cette espèce protégée.

Les participants du réseau fédéral de la chasse, de l'OFB et des DREAL, travaillant au sein du plan national et du plan régional d'actions lynx se sont déclarés unanimes sur la nécessité de partager les données en temps réel **afin de pouvoir adapter les plans de chasse de grands ongulés** aux prélèvements de proies opérés par les lynx. En effet, ce grand prédateur peut exercer une pression importante sur les ongulés sauvages (chamois et chevreuils).

Les intervenants ont aussi présenté les résultats de **projets scientifiques ambitieux** au sein desquels les chasseurs jouent un rôle clé, en acteurs responsables et en toute transparence avec leurs partenaires. La question de la gouvernance de ce type de projet a été longuement évoquée.

Les derniers résultats du plan national et du plan régional d'actions lynx ont été présentés avec en particulier une restitution du volet ECOLEMM (Etude chasse ongulés lynx dans un écosystème de moyenne montagne), composante du projet Ecolynx porté par la FNC et de nombreuses Fédérations des chasseurs dans **le cadre du dispositif écocontribution**.

Ecolynx a pour objectif de perfectionner la connaissance de l'espèce et de son comportement et de tracer des pistes de coexistence.

La journée s'est conclue par la projection du film de Laurent Geslin « le retour fragile du lynx » qui montre, notamment, l'intérêt des chasseurs à s'impliquer sur l'ensemble de ces programmes et à être étroitement associés à la gestion de l'espèce.



© Alexis Vautrin - fdc74

SAVOIR CHASSER C'EST AUSSI BIEN S'ASSURER.



**GROUPAMA, PARTENAIRE
DE VOTRE FÉDÉRATION DE CHASSE**

- Souscrivez votre assurance et votre permis Chasse auprès de votre Fédération départementale des Chasseurs de Haute-Savoie.
- Pour en savoir plus :
09 74 75 02 72*



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Rendez-vous compte, cela fait 100 ans que la Fédération des chasseurs existe ! L'Assemblée générale ordinaire de 2024 avait donc une saveur particulière et nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement pour honorer cet anniversaire. Présidents de sociétés de chasse, personnalités politiques et institutionnelles, partenaires, associations cynégétiques spécialisées ou simples chasseurs, ils étaient plus de 650 à avoir participé à cette assemblée qui s'est tenue le 20 avril à l'Espace Grand-Bo de la commune du Grand-Bornand.

C'est donc dans une **ambiance chargée d'émotions** et des péripéties de son histoire que se sont déroulés ces travaux, et le président de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, André Mugnier, s'est dit ému d'ouvrir cette assemblée du centenaire, au Grand-Bornand, « **terre de traditions, de nature et de montagne** ». Son maire, **André Perrillat Amédé**, s'est d'ailleurs dit fier d'accueillir les chasseurs, félicitant l'institution cynégétique départementale et l'ACCA locale pour ce long chemin parcouru et pour leurs engagements en faveur de la nature et des territoires, toujours empreints de bon sens et du souci de conciliation.

En remerciant l'ensemble des nombreux partenaires présents, notamment la **Région**

Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie, qui ont permis par leurs soutiens importants d'engager des actions essentielles et novatrices pour l'avenir durable des territoires, André Mugnier a tenu à rappeler le **rôle fondamental de l'action partenariale dans les actions de la Fédération des chasseurs**, à tous les niveaux de son engagement. À dessein, le rapport d'actions présenté par Alain Malgrand, vice-président de la Fédération, a montré le très large spectre d'interventions que conduisent les chasseurs. Depuis l'administration des ACCA, la gestion de la chasse et de la sécurité, la gestion et les suivis de la faune sauvage, jusqu'à l'utilisation de techniques modernes comme la génétique ou les drones et les caméras thermiques, en

passant par la tenue d'un stand de 300 m² pendant 10 jours à la Foire internationale de la Haute-Savoie, il démontre que les chasseurs sont des acteurs engagés pour la nature, les territoires et leur avenir durable.



Inauguration des véhicules marqués au partenariat entre le conseil départemental et la fédération des chasseurs.

ÇA BOUGE AU NIVEAU NATIONAL...

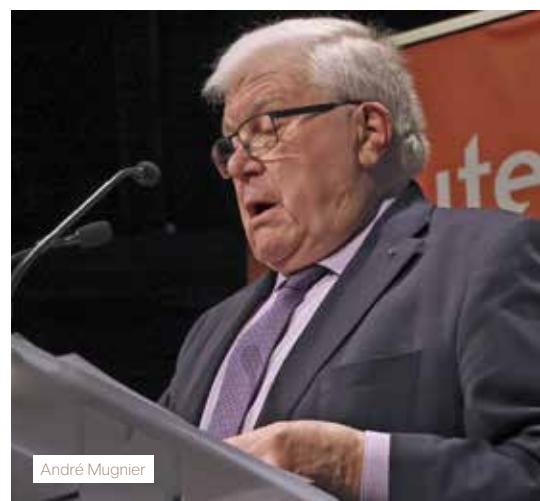
Au niveau national, la **situation démographique du sanglier inquiète** et des évolutions réglementaires sont imposées par un accord national entre l'État, les instances agricoles et les fédérations de chasseurs (mesures présentées dans le « Chasseur haut-savoyard N°75 » - avril 2024). Le président André Mugnier a insisté sur l'importance de se servir de ces **nouvelles possibilités réglementaires pour « améliorer la gestion du sanglier et réduire les dégâts »**, rappelant cependant que la gestion du sanglier en Haute-Savoie est déjà rigoureuse et ne nécessite qu'une vigilance accrue. L'accord national prévoit également un suivi régulier, des prélèvements notamment, avec des remontées régulières au préfet et au ministère. La rigueur sera nécessaire à tous les niveaux.

Le nouveau plan loup évolue également. Il évoque la possibilité de faire progresser la méthode de comptage et d'assouplir les règles d'intervention dans le cadre des tirs de défense simple, avec la possibilité pour les chasseurs formés d'utiliser une caméra thermique et d'être jusqu'à trois tireurs autour

d'un troupeau. «On est loin du compte», précise cependant André Mugnier qui, sur l'initiative du député Antoine Armand, avait rencontré le ministère de l'Agriculture et de l'Ecologie ainsi qu'une commission en charge des prédateurs à l'Assemblée nationale. Faisant le parallèle avec la Haute-Savoie et le suivi renforcé du loup réalisé avec les agriculteurs et le soutien conséquent du Conseil départemental (il recense 23 zones de présence et 12 meutes où il y a de la reproduction), il concède que partout « la situation devient insupportable » et qu'en Haute-Savoie « **le nombre de loups tirés dans le cadre du dispositif réglementaire est notoirement insuffisant** ».

La défaillance de la police de la chasse et de l'environnement est un autre sujet d'inquiétude. Les syndicats de l'OFB évoquent **une baisse de 87 % du temps consacré à la police de la chasse**. Sur les territoires, cette absence pèse. Elle a contribué à lancer l'expérimentation de l'embauche de deux écogardes en Haute-Savoie. Bernard Nicolin, vice-président de la Fédération, a présenté le lancement de cette brigade

soutenue par le Conseil départemental. Depuis l'été 2023, ils ont sillonné le département au service des communes qui les avaient sollicités mais aussi pour faire respecter le schéma départemental de gestion cynégétique. Si la sensibilisation et la vulgarisation ont été au cœur de leur démarche, les deux écogardes de la Fédération sont commissionnés et susceptibles de verbaliser.



André Mugnier

DU BEAU MONDE À NOTRE TRIBUNE !



Loïc Hervé



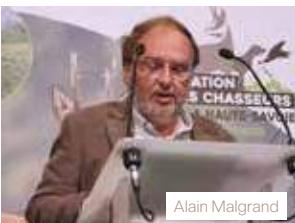
Bernard Nicolin



André Perrillat



Martial Saddier



Alain Malgraud



Thierry Larrouy



Régis Vulliet



Pascal Chessel



Sécrétariat général Préfecture

UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS JUDICIAIRISÉE...

De plus en plus de décisions sont aujourd'hui attaquées en justice et notamment les décisions en lien avec la nature et l'environnement. La chasse haut-savoyarde n'échappe pas à **cette nouvelle tendance et subit des attaques : fourchettes annuelles du plan de chasse grand gibier, PMA bartavelle ou encore le plan de chasse tétras-lyre**. André Mugnier a rappelé les réponses coordonnées et proportionnées faites à ces attaques.

Il regrette cependant le décalage entre les faits qui confirment que les chasseurs se démènent sans compter depuis plus de trente ans en faveur des galliformes, bien au-delà de la seule gestion cynégétique, et leur mise au banc des accusés par des associations qui n'ont qu'une seule vocation : interdire la chasse.

En activant l'écocontribution, source de financements partagés entre la FNC et le ministère de l'Environnement, la Fédération a pu mettre en œuvre des actions d'envergure. Elle a poursuivi son **projet d'éducation à la nature en direction des scolaires**

mais aussi du grand public au travers d'animations originales dans des refuges d'altitude, sur le Pâquier à Annecy ou dans

le cadre de soirées de découverte du brame du cerf. L'an dernier, l'écocontribution a également permis, en lien avec le Conseil départemental et en partenariat avec la Fédération de pêche, de réaliser un magnifique stand de 300 mètres carrés à la Foire internationale de la Roche-sur-Foron.

“ÉCOCONTRIBUTION”



AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL...

André Mugnier a également tenu à insister sur les points essentiels qui ont structuré l'année. Le plan de chasse, nœud décisionnel de la gestion cynégétique, est consacré au cerf en 2024. Cette espèce affiche une santé de fer avec un plan de chasse pour les saisons 2024, 2025 et 2026 qui devrait se situer autour de **2500 individus**. André Mugnier a salué la confiance et le travail en excellente intelligence conduit avec les institutions forestières. Il convient d'oeuvrer pour utiliser les outils à disposition pour favoriser la réalisation du plan de chasse. Sur le plan environnemental, la création d'un **second îlot de biodiversité à Savigny** est une actualité majeure. L'utilisation de **drones et de caméras thermiques** par six télépilotes professionnels montre la volonté de la Fédération d'innover et d'agir avec le souci de l'efficacité. En 2023, **une centaine de faons ont pu être sauvés de la dent de la faucheuse**. Un partenariat prodigieux s'est d'ailleurs tissé avec le SDIS de la Haute-Savoie pour utiliser, à terme, l'intelligence artificielle afin de détecter des animaux ou des personnes recherchées.

La communication reste une priorité affirmée. André Mugnier a demandé aux sociétés de chasse de s'engager dans les événements d'ouverture vers le grand public. L'opération **Un dimanche à la chasse reste un rendez-vous annuel majeur** de notre ouverture vers la société. Thierry Larrouy, administrateur



du pays du Bas-Chablais, a présenté cet événement qui marquera cette année sa neuvième édition. Il a rappelé l'importance de cette journée qui mobilise chaque année, en moyenne, plus de **40 sociétés de chasse, permettant, depuis 2015, à plus de 1500 non-chasseurs de découvrir la chasse telle qu'elle est pratiquée dans les campagnes haut-savoyardes**. Cette année, l'événement **J'aime la nature** propre est venu renforcer la politique d'ouverture de la Fédération des chasseurs. Il s'agit d'une opération nationale imaginée par la FNC pour que les chasseurs soient les moteurs d'**actions collectives et participatives de ramassage de déchets dans la nature**. Pascal Chessel, administrateur du pays du Gavot, a présenté le bilan époustouflant de cette première en Haute-Savoie. **26 sociétés de chasse ont adhéré à la démarche** et des opérations de collecte ont été organisées dans 29 communes du département entre le 15 et 17 mars 2023. Le bilan est impressionnant : **567 personnes** ont participé (77 enfants) et plus de **26 tonnes de ferrailles**, plastiques, bouteilles, carcasses de voitures, de vélos ou

de motos, sommiers, canettes, bouteilles ont été extraites de la nature. Cela représente un total évalué à **239 m³**, soit près de trois semi-remorques. Chapeau bas !

L'atelier de transformation de la venaison est aussi un formidable outil de communication et de **valorisation de la chasse**. Régis Vulliet, vice-président de la Fédération, a présenté le bilan de cette action unique en France qui permet aux sociétés de chasse de la Haute-Savoie de **commercialiser des carcasses de gibier en circuit court** via cet atelier. Depuis 2021, plus de 10 tonnes de venaison ont ainsi été traitées dans l'atelier. Plus de 250 chamois, cerfs et sangliers ont été collectés, contrôlés et validés sanitairement, découpés et vendus dans nos restaurants et boucheries du département. Dans un avenir proche, la clientèle particulière pourra également avoir accès à cette viande locale et au goût sauvage des montagnes, nous prévient Régis Vulliet.

ILS SONT À L'HONNEUR...

Lors de l'assemblée générale du centenaire de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie, nous rendons hommage à des individus exceptionnels, mis à l'honneur pour cette saison qui s'ouvre. Leur passion et leur engagement inébranlable incarnent les valeurs profondes de la chasse et de notre ruralité. Fervents défenseurs de notre passion, leur dévouement exemplaire est un modèle pour tous, assurant la préservation de nos traditions et de notre patrimoine naturel.

SONT À L'HONNEUR AU TITRE DE LA MÉDAILLE DE BRONZE DE LA FÉDÉRATION :

- > **M. Claude Blanc**, de l'AICA Marigny-Saint-Marcel / Alby-sur-Chéran,
- > **M. François Arvin-Berod**, Président de l'ACCA de Praz-sur-Arly,
- > **M. Michel Perret**, Président de l'ACCA de Menthon-Saint-Bernard,
- > **M. Alain Legon**, Président du GLC du Mont-Joly,
- > **M. Yvon Vulliet**, de l'ACCA de Desingy,
- > **M. Gérard Brillat**, de l'ACCA de Challonges

SONT À L'HONNEUR AU TITRE DE LA MÉDAILLE D'ARGENT DE LA FÉDÉRATION :

- > **M. Michel Hauteville** de l'ACCA de Douvaine,
- > **M. Régis Pernet-coudrier**, président de l'ACCA de Saint-Sixt



Les sonneurs sonnent les honneurs

« LA CHASSE SÉDUIT, SACHONS ACCUEILLIR »...

C'est un message fort de la fédération pour assurer l'avenir. **En Haute-Savoie, il n'y a jamais eu autant de candidats pour passer le permis de chasser.** La fédération met tout en œuvre pour satisfaire cette demande, et le président a enjoint les sociétés de chasse à prendre part à ce mouvement en ouvrant leurs règlements intérieurs pour s'adapter à cette demande de candidats qui n'ont plus le même profil que celui des générations précédentes. Ils ne sont, par exemple, plus demandeurs d'une carte de chasse à l'année mais préfèrent des adhésions temporaires.

André Mugnier a aussi rappelé ses inquiétudes face à l'évolution de la **société qui devient une « société de l'interdit et du sans** : sans sucre, sans viande, sans agriculture, sans foresterie, sans chasse ». Les textes en préparation sur le transport des chiens, les normes des chenils ou le bien-être animal ne sont pas là pour rassurer et montrent combien la société perd pied et s'éloigne d'une vie rurale responsable. Dans la même veine, l'observatoire des violences faites aux chasseurs a recensé, en 2023, une moyenne d'un signalement par jour d'actes malveillants.

Si cette inquiétude était partagée par les personnalités présentes, l'avenir a été au centre de leurs interventions, soulignant **la reconnaissance de l'action des chasseurs et leur rôle pour demain**. Martial Saddier, le président du Conseil départemental, touché par les **100 ans d'histoire** de la Fédération,

a souligné le travail des chasseurs, agréés au titre de la protection de l'environnement. Il a remercié la Fédération pour son engagement aux côtés du Conseil départemental, se déclarant fier des actions engagées avec les chasseurs comme le **dénombrement de la population de loups**, le stand plus vrai que nature réalisé à la Foire internationale de la Roche, la pose de piquets « Rélect » pour la **sécurisation des routes ou encore le travail réalisé dans le cadre des contrats de territoire**. « **La Fédération est une vraie plateforme qui fédère** », a dit le président du Conseil départemental.

Une ligne confirmée par le député Antoine Armand, qui loue aussi les capacités d'innovation à l'institution cynégétique départementale. Pour lui, « la chasse n'est pas une mode. Elle existe depuis toujours ! Il faut continuer le combat ». Cet engagement passera aussi par le dialogue entre les acteurs locaux, pour tendre vers les sacro-saints équilibres. C'est le credo du sénateur Loïc Hervé qui a rappelé qu'au plus haut niveau de l'État, et notamment au Sénat, la Fédération est considérée comme un interlocuteur sérieux.

Fort de 100 ans d'histoire, fort de l'engagement pour les territoires et fort de cette faculté à sans cesse s'adapter, André Mugnier a conclu son rapport moral comme il l'a commencé, en louant la proximité des

chasseurs avec les acteurs des territoires. S'il a appelé à l'unité et au soutien des élus, face aux dérives sociétales et face au totalitarisme des mouvements animalistes et antispécistes, en soufflant 100 bougies, déterminé, il a invité les chasseurs à être fiers, leur suggérant de **« rentrer en résistance »**.

Évoquant Marcel Pagnol pour conclure cette assemblée, le secrétaire général de la préfecture a positionné la chasse « dans la culture française ». S'il a rassuré les chasseurs en leur assurant la présence de la DDT à leurs côtés, il a aussi eu un message plein d'espoir en rappelant que « les modes passent » et que **« les traditions restent »**, souhaitant un nouveau siècle prospère au bénéfice de tous.

Une chose est certaine, les chasseurs de la Haute-Savoie ne comptent pas renoncer et ne permettront pas la remise en cause de la pratique de la chasse. « Je crois profondément que c'est ensemble, unis et au-delà de toutes nos différences, dans l'écoute et le **respect mutuel**, que nous défendrons notre liberté de vivre et d'espérer », a conclu André Mugnier, traçant une ligne directrice de l'action des chasseurs, empreinte de conviction, d'objectivité et d'union rurale.

Guillaume Coursat

©Photos : Camille Soulier & Jordan Grange

“RENTRER EN RÉSISTANCE”



*Une agence de pub ça ose tout,
c'est même à ça qu'on la reconnaît.*

\ FÉLIX AUDIARD

DIGITAL & PRINT

Conseil • Stratégie • Création

+33(0)4 50 67 18 55 - 4 bis, av. du Pont de Tasset - 74960 Annecy

www.agence-felix.fr



© Jordan Grange

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

100 ANS D'HISTOIRE CHASSEURS D'HIER, CHASSEURS DE DEMAIN

En marge de l'assemblée générale, une table ronde a célébré le centenaire de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, mettant en lumière l'évolution et les réalisations des chasseurs au cours du siècle dernier. La parole était donnée à Philippe Arpin, directeur de la Fédération des chasseurs, à deux chasseresses, Vanessa Gruel et Lorène Bournonville, à Vincent Jay, ancien champion olympique de biathlon, à Jérôme Bréda, jeune chasseur érudit, à Guy Barbin, chef cuisinier de renom, et à Martial Saddier, président du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Nous souhaitions connaître leur perception du passé et leur vision pour l'avenir. Très enrichissant !

Ce moment fort devait **mettre en lumière l'évolution et les réalisations des chasseurs au cours du siècle dernier**. Depuis la fondation en juin 1924 à La Roche-sur-Foron de la Société départementale des chasseurs (Monsieur Ruphy en était le premier président), avec une cotisation de seulement 1 franc par membre, jusqu'à l'introduction du plan de chasse dans les années 1980 et la mise en place du schéma départemental de gestion cynégétique en 2006, **la fédération a su s'adapter et se moderniser pour répondre aux défis de chaque époque**.

ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE, PRATIQUES ET ADAPTATIONS

L'histoire commence avec la création d'un **corps de garderie en réponse au braconnage**, une initiative partagée avec la pêche, dont la fédération départementale a été fondée la même année. La loi de 1844 régulant la chasse instaurait **des permis payants et des périodes de chasse, des règles** qui, déjà à l'époque, **visaient à protéger les récoltes et à structurer l'activité cynégétique**. Les années suivantes voient la mise en place de brigades anti-braconnage et la formation des **premières réserves de chasse en 1942**, bien avant la **première loi de protection de la nature en 1976**.

Avec le temps, la chasse évolue de la subsistance à une **activité régulée** qui se responsabilise progressivement. La gestion de la chasse est en route. Les années 1950 et 1960 marquent l'apparition du grand gibier et les premières réintroductions de cerfs sur le Semnoz et les Voirons. La loi Verdeille de 1964 et la **création des ACCA en 1968 ancrent définitivement la chasse populaire et durable dans la législation**.

Les décennies suivantes, notamment à partir des années 1970, voient la fédération travailler en étroite collaboration avec la DDA pour des programmes de **réintroduction de chamois, mouflons et bouquetins**, transformant la dynamique de la chasse en Haute-Savoie. Petit à petit, le grand gibier s'impose, boosté par la mise en place du plan de chasse en France dans les années 1980. Considérée comme une privation de liberté, cette obligation réglementaire a créé un sacré remue-ménage à la fédération, avec la démission et la réélection du conseil d'administration qui verra arriver Roger Somm à la tête de la Fédération des chasseurs en 1973.

“PREMIÈRE LOI DE PROTECTION DE LA NATURE EN 1976”

ARMÉS POUR DEMAIN

Riche en points de vue et en perspectives variées, la table ronde a été marquée par des interventions significatives, aussi solennelles qu'enthousiasmantes. Fort de quatre décennies passées à la Fédération des chasseurs, Philippe Arpin a rappelé l'histoire et le fondement de **la chasse comme un élément fort de la ruralité**. Il a souligné pour demain l'importance de **préserver cet art de vivre** face à une société de plus en plus déconnectée de ses racines rurales. Les voix féminines, Vanessa Gruel et Lorène Bournonville, ont, quant à elles, mis en avant la convivialité et l'engagement écologique de la chasse comme des éléments de plus en plus importants pour les femmes dans cette pratique séculaire. Véritable érudit, Jérôme Bréda a souligné l'importance de s'ouvrir et d'**innover pour accueillir la jeune génération** qui n'envisage plus la chasse de la même manière. Propos confirmés par **Vincent Jay**, champion de biathlon, qui donne des pistes en illustrant **le parallèle entre les valeurs du sport et celles de la chasse en montagne**, mettant en avant le dépassement de soi et l'humilité comme valeurs communes. **Guy Barbin**, célèbre cuisinier et chasseur impénitent, a enjoint les chasseurs de **profiter de la viande de gibier** pour promouvoir et légitimer la chasse.

La viande de gibier est en passe de devenir l'un des meilleurs ambassadeurs de nos pratiques. Enfin, Martial Saddier, président du Conseil départemental, a exprimé sa confiance dans les connaissances et savoir-faire des chasseurs de Haute-Savoie, et a **encouragé une collaboration accrue avec les collectivités locales** pour garantir un avenir durable à la chasse et aux territoires de la Haute-Savoie.

André Mugnier a conclu en rappelant les richesses héritées de la chasse : histoire, savoir-faire, valeurs humaines et ambitions. Malgré les critiques de certains segments de la société, les chasseurs restent **confiants dans leur rôle de gardiens de la nature et de la biodiversité**. Les interventions soulignent que la chasse séduit de plus en plus de femmes, brisant les stéréotypes et modernisant l'image de cette pratique ancestrale. En outre, l'importance de la cohabitation avec les autres usagers de la nature est réaffirmée, tout en soulignant les valeurs de dépassement de soi et d'humilité inhérentes à la chasse, particulièrement en Haute-Savoie.

L'avenir de la chasse dépendra de la capacité à attirer les jeunes générations et à utiliser les technologies modernes pour **agir en**

DÉFIS CONTEMPORAINS ET MODERNISATION

À la fin des années **1980 et 1990**, la fédération doit répondre à la **pression croissante de l'urbanisation, de l'agriculture moderne** et du tourisme, qui **transforment les paysages et affectent la faune locale**. L'adaptation se poursuit avec la mise en place d'un service technique et de programmes de **conservation des milieux naturels**. La chasse s'oriente de plus en plus vers la gestion **durable de la faune et la promotion de la sécurité à la chasse**, devenant une pratique de plus en plus réglementée, avec des besoins et des compétences de plus en plus exigeantes pour répondre à l'**engagement des chasseurs pour la nature et la préservation des territoires de la Haute-Savoie**.

faveur de la sauvegarde de la nature et de la gestion durable des territoires, essentiels pour garantir la pérennité de la chasse. La fédération, avec ses **8000 membres et ses 306 sociétés de chasse**, reste un acteur majeur de la conservation de la nature en

**8000 MEMBRES
306 SOCIÉTÉS
DE CHASSE**

Haute-Savoie. Le soutien des collectivités locales et la collaboration avec les autres acteurs du territoire seront déterminants pour aborder les défis des 100 prochaines années. La Fédération des chasseurs de Haute-Savoie, riche de son passé et tournée vers l'avenir, se positionne comme un **modèle d'adaptation et de modernisation**, œuvrant pour la conservation de la biodiversité et la promotion de la chasse comme un **art de vivre authentique et respectueux de la nature**.

Guillaume Coursat

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

MÉMOIRES D'ANCIENS



Saint-Fer-à-Cheval, 1938



Vallorcine, fin XIX^e siècle



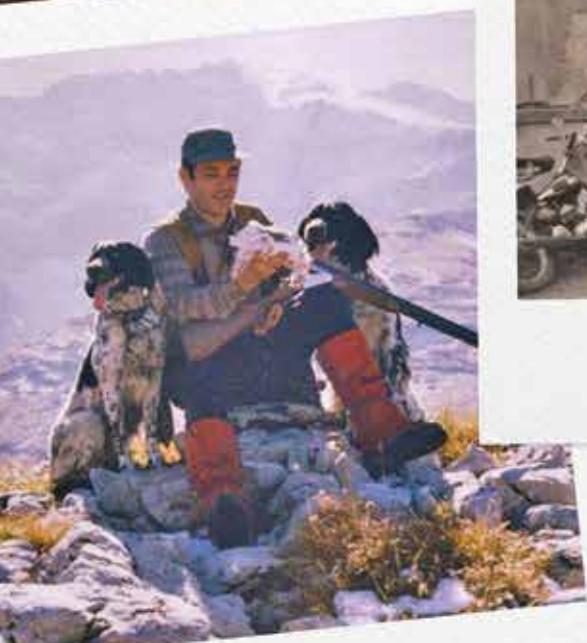
Morzine 1970



Passy, 1950



Évires, 1969



Nancy sur Cluses 1974



Challonges 1950



Villaz 1959



Coutauvines Moujoie 1950



Briou, 1956



INTERVIEW

© Courtoisie

TANGUY COLLOMB-PATTON LA VENTE DE GIBIER POUR VALORISER LA CHASSE

L'atelier de transformation de la viande de gibier (venaison) de la Haute-Savoie, mis en place par la Fédération des chasseurs, est unique en France. Il s'apprête à démarrer sa quatrième saison de valorisation des produits de la chasse. Si certains chasseurs regardent encore d'un œil torve cette initiative audacieuse, les faits sont là pour attester de sa pertinence.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie ont cru en ce projet novateur en le soutenant et en l'accompagnant pour qu'il prenne l'ampleur qui est la sienne aujourd'hui et qui est promis à un beau succès.

Au cours des deux dernières saisons, près de 10 tonnes de venaison ont été traitées et mises à la disposition du public haut-savoyard, via les boucheries et les restaurateurs, convaincus par les saveurs du gibier sauvage des montagnes et qui en redemandent. La demande est très forte et collectivement, nous devons y répondre. Il en va de la gestion de nos ACCA et de l'image de la chasse, qui bénéficie, par cette initiative, d'un coup de projecteur positif, positionnant le chasseur comme un vecteur d'une alimentation saine avec des produits bio et locaux.

Nous comptons sur vous pour participer à cet effort qui contribue à rendre aux chasseurs leurs lettres de noblesse.

Pour connaître sa perception et ses motivations, nous avons rencontré Tanguy Colomb-Patton, le jeune Président de l'ACCA de la Clusaz qui a participé, l'an dernier, à l'embelli de l'atelier en fournissant chamois et chevreuils :

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD (CHS) : VOTRE ACCA ÉTAIT UN FOURNISSEUR DE GIBIER LA SAISON DERNIÈRE. QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE ENGAGEMENT ?

TANGUY COLOMB-PATTON (TCP) : Par le passé, « Le Cochon des Neiges » était un restaurant de la Clusaz tenu par un chasseur qui faisait profiter ses clients des chamois qu'il prélevait. Sa célèbre « blanquette de chamois » régalaient ses clients et très rapidement, le bouche-à-oreille a répandu l'attrait du goût unique de la viande de chamois proposée par ce chasseur. Aujourd'hui, les prélèvements deviennent conséquents et il nous est apparu opportun de nous engager dans cette expérience pour **valoriser la chasse**, mais aussi, dans une moindre mesure, pour soutenir les finances de l'ACCA qui sont de plus en plus contraintes. Certains week-end, il nous arrive d'avoir un tableau important et pouvoir céder une ou deux pièces soulage aussi nos « bouchers retraités » le lundi ! À l'image de la Clusaz, les réalités sociétales de la Haute-Savoie évoluent. La démographie dynamique est souvent déracinée et **en quête d'authenticité**. La viande de gibier fait partie de cette authenticité et nous avions à cœur de participer à cette initiative.

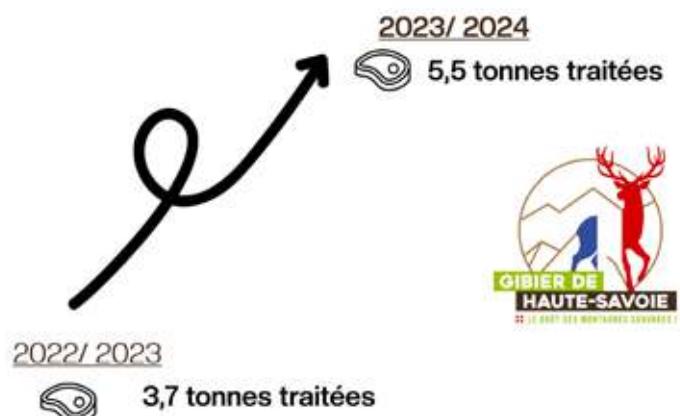


CHS : LES NOUVELLES RECETTES GÉNÉRÉES PAR LA VENTE DES CARCASSES SONT-ELLES UN PLUS POUR VOTRE ACCA ?

TCP : Oui, bien évidemment. Les dépenses sont de plus en plus contraignantes. Les prix proposés par la Fédération sont attractifs et permettent d'alléger les coûts de fonctionnement, notamment ceux liés au plan de chasse ou au financement des dégâts. Pour les sociétés qui ont la chance d'avoir un important tableau de chasse de grand gibier, la vente annuelle de quelques carcasses, en plus d'améliorer l'image de la chasse, peut permettre de participer activement au financement de projets conséquents comme la construction d'un chalet de chasse ou l'installation d'une chambre froide.

CHS : L'ATELIER DE TRANSFORMATION DE LA VENAISON, MIS EN PLACE PAR LA FÉDÉRATION, EST-IL POUR VOUS UN ATOUT ?

TCP : Oui, indiscutablement. Tout d'abord, la dynamique engagée nous a permis de former des chasseurs à la **formation initiale d'hygiène de la venaison**. C'est un plus qui peut être très appréciable lors des commissions de contrôle. Par ailleurs, l'atelier est aussi pour nous un gage sanitaire très appréciable. L'homologation aux normes d'hygiène et le contrôle vétérinaire systématique nous garantissent la qualité sanitaire de la viande de gibier que nous proposons. **Tout le monde y est gagnant, le chasseur qui vend son gibier, la fédération qui le valorise et le consommateur qui le déguste.**



CHS : QUE PENSEZ-VOUS DE L'INSTALLATION DE CHAMBRES FROIDES RELAIS ?

TCP : L'acheminement des carcasses à la Fédération était un des problèmes majeurs. **La mise en place de chambres froides relais dans les vallées stratégiques du département est un vrai facilitateur**. Nous avons la chance d'en avoir une à Thônes et c'est confortable de savoir que nous pouvons facilement acheminer la carcasse que nous souhaitons céder.

CHS : LA VENTE DE GIBIER DE HAUTE-SAVOIE DIRECTEMENT AU PUBLIC VOUS SEMBLE-T-ELLE ÊTRE UNE BONNE IDÉE ?

TCP : Les citoyens ne sont pas tous des végans. Loin s'en faut ! Proposer de la venaison ou des produits transformés en circuit court de la Haute-Savoie au public permettrait de « démocratiser » la viande de gibier sauvage, de légitimer la chasse et de montrer au plus grand nombre que les chasseurs participent à la préservation de la planète en étant soucieux d'offrir à tous une alimentation goûteuse et saine.

*Propos recueillis
par Guillaume Coursat - FDCHS*



© Guillaume Coursat-fdchs

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

LE BÉNÉVOLAT DES CHASSEURS, UNE FORCE INESTIMABLE POUR LES TERRITOIRES

Depuis trois ans, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie évalue et valorise les contributions volontaires de ses bénévoles qui agissent au quotidien pour le suivi et la gestion de la faune et des habitats mais aussi pour la vie des territoires. Cette démarche se base sur un questionnaire annuel qui met en lumière ces trois axes d'intervention.

POUR L'EXERCICE 2022/2023, LES ÉLOQUENTS RÉSULTATS SONT LES SUIVANTS :

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

C'est **30 %** des interventions, ces activités ont été évaluées à **1 130 278 €**.

GESTION DU GIBIER ET DE LA FAUNE SAUVAGE :

Représente **40 %** des interventions, cette gestion a été chiffrée à **1 502 621 €**.

GESTION DES HABITATS ET DES MILIEUX :

Également à **30 %** des interventions, cette gestion est estimée à **1 114 938 €**.

En tout, la valorisation du bénévolat pour **2022 / 2023** atteint la somme impressionnante de **3 747 836 €**, correspondant à **7 335 jours de bénévolat**.

Ces chiffres illustrent l'impact majeur de l'action des bénévoles en Haute-Savoie. La Fédération encourage vivement la poursuite de ces efforts et rappelle l'importance de répondre au questionnaire annuel, disponible par mail via un lien informatique simplifiant la démarche.

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie et ses bénévoles jouent un rôle crucial non seulement dans la gestion durable du gibier et des habitats naturels, mais aussi dans la préservation de la biodiversité. Leur dévouement exemplaire contribue à la protection de la nature et au maintien des valeurs rurales et traditionnelles, tout en renforçant les liens sociaux et culturels au sein de la communauté. Les chasseurs s'engagent également activement pour l'animation des territoires et le bien vivre ensemble, créant ainsi un environnement harmonieux et dynamique. Continuons à soutenir et valoriser ces efforts indispensables pour l'avenir de notre environnement naturel et notre qualité de vie collective.

Claudie Zavagno

FORMATION DÉCENNALE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Depuis 2017, pour pouvoir chasser en Haute-Savoie, tous les chasseurs doivent suivre une formation sur la sécurité à la chasse.

En 2019, la loi a rendu cette formation obligatoire au moins tous les 10 ans. Elle vise à mettre à jour les connaissances de chacun sur les règles de sécurité, les comportements sécuritaires, la manipulation des armes à feu et les gestes de premiers secours. À ce jour, moins de **1500 chasseurs de la Haute-Savoie ont suivi cette formation nationale** qui s'impose à tous.

Cette formation se réalise en ligne, via votre espace adhérent, en vous rendant sur le site internet de la fédération des chasseurs : www.chasseurs74.fr, rubrique « outils pratiques, Accès adhérent ». Pour vous connecter à cet espace adhérent (dédié aux chasseurs de la Haute-Savoie), utilisez le numéro à 14 chiffres situé sous le code-barres

de votre validation comme identifiant et votre date de naissance (au format JJ/MM/AAAA) comme mot de passe. **Vous pourrez ainsi vous inscrire directement pour passer la formation en ligne.**

Vous trouverez sur le site les démarches détaillées : je suis chasseur, je me forme, Sécurité Décennale, télécharger le PDF d'explication.

La formation décennale sur la sécurité à la chasse est obligatoire. Elle est un engagement pour une **chasse responsable et sécuritaire**. Pour la sécurité de tous, assurez-vous de bien la suivre. Pour vous accompagner dans cette démarche, la fédération reste à votre écoute.



© Guillaume Coursat

PARTAGEZ UN DIMANCHE À LA CHASSE...

La fédération des chasseurs de la Haute-Savoie lance l'édition 2024 de l'opération "Un Dimanche à la Chasse" prévue le dimanche 20 octobre 2024.

Cette initiative, la neuvième du genre, marque son empreinte dans le département. Soutenue par le département de la Haute-Savoie, un dimanche à la chasse devient un élément majeur de la politique ambitieuse de communication que nous menons à vos côtés pour promouvoir et défendre notre passion auprès du grand public.

Cette journée d'ouverture consiste à proposer à des non-chasseurs une immersion, le temps d'une matinée, au cœur de la chasse

communale, telle qu'elle est pratiquée sous des formes les plus variées et pour "chasser les idées reçues" en découvrant la nature autrement.

Basée sur la découverte, le dialogue, la convivialité, cette manifestation affirme une volonté de s'ouvrir toujours davantage vers l'extérieur, de renforcer les liens entre les différents utilisateurs de la nature et de témoigner d'une chasse sécurisée, empreinte de respect et porteuse de valeurs !

La fédération accompagnera les sociétés de chasse pour toute l'organisation, de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre et se accentuera, à vos côtés la communication



avant,
pendant et
après l'évènement.

Comme chaque année, nous comptons sur la mobilisation et l'investissement des sociétés de chasse pour que cet évènement soit une réussite ! N'hésitez pas à nous contacter.

ARMES - URGENT & IMPORTANT

**N'OUBLIEZ PAS DE CRÉER VOTRE COMPTE SIA ET DE DÉCLARER VOS ARMES !
DELAI ULTIME : 31 DÉCEMBRE 2024**

Ne prenez pas le risque d'être en défaut et de faire l'objet d'un dessaisissement de vos armes.

Contacts :

Pôle Armes 74 – Permanences les mardis et jeudis de 9h00 à 11h00
Tél. : 04 50 33 60 00
pref-74-sia@haute-savoie.gouv.fr

Prochaines permanences spécifiques Agences France Service (appeler pour vous inscrire) :

Jeudi 26 septembre 2024
BOEGE - 131 Rue de la Vallée Verte
Tél. : 04 50 39 09 20

Lundi 7 octobre 2024
THONES - 14 rue Bienheureux Pierre Favre
Tél. : 04 58 13 00 28



2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61
10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER



haute
savoie
le Département

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

UN ILOT DE BIODIVERSITÉ À SAVIGNY : UNE INITIATIVE PIONNIÈRE



La création d'ilots de biodiversité est une initiative de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, soutenue par le Conseil départemental dans le cadre du « plan chasse ». Elle illustre une collaboration exemplaire entre la fédération des chasseurs, la commune et les acteurs locaux. Ces projets novateurs visent à utiliser des espaces délaissés pour enrichir la biodiversité locale et créer un espace pédagogique pour les enfants. Un modèle à reproduire à travers le département.

Le vendredi 17 mai 2024, Savigny a inauguré son îlot de biodiversité, le deuxième du genre en Haute-Savoie. Ce projet est né grâce à la collaboration entre la fédération départementale des chasseurs et l'association communale de chasse agréée (ACCA) de Savigny, présidé par Yann Fol. Sensible à la démarche, la commune de Savigny a mis à disposition un terrain et financé une partie des coûts engendrés avec le soutien crucial du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Cette initiative se distingue non seulement par son approche partenariale innovante, mais aussi par son engagement envers la biodiversité. Le projet transforme un terrain ordinaire, proche du chef-lieu, en une mosaïque d'habitats variés pour la faune et la flore, créant ainsi un écosystème riche et attractif. L'objectif est de fournir des ressources alimentaires et des habitats pour divers, plantes, animaux, insectes.

L'îlot de biodiversité de Savigny est également un formidable outil pédagogique. Les enfants de l'école locale ont été impliqués dès les premières étapes du projet et ont participé à la journée de plantation. Ils pourront observer l'évolution de la végétation et l'arrivée des animaux, faisant de ce lieu un excellent support pour des activités éducatives sur la biodiversité.

À long terme, la fédération des chasseurs envisage de multiplier cette initiative simple, efficace et peu coûteuse. Le but est de créer un réseau d'espaces dédiés à la biodiversité, en rassemblant les projets locaux autour des chasseurs, des acteurs locaux et des habitants.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Julie RAFFIN, chargée d'études environnementales de la Fédération au 04 50 46 89 21 ou jraffin@chasseurs.74

**AD CARROSSERIE
DESBIOLES**

Toutes marques - VL - PL - Pare brise

CARROSSERIE DESBIOLES AD

RECEPTION

PLAIS AUTO

carrosseriedesbiolles@orange.fr

04 50 03 09 86

Fax : 04 50 25 87 90

carrosseriedesbiolles@orange.fr

325, rue Pierre Longue - 74800 Amancy



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DE GESTION CYNÉGÉTIQUE

RAPPEL

Le Schéma départemental de Gestion Cynégétique est le document cadre établissant les grandes orientations cynégétiques pour une période de six ans. Il prévoit et définit les axes de gestion de la faune sauvage et de la pratique cynégétique dans une perspective de gestion durable des espaces et des espèces. Ce schéma établit également le code du bon comportement du chasseur et d'éthique de la chasse. Pour cela, il contient :

- > Des mesures réglementaires opposables aux chasseurs,
- > Des objectifs à réaliser par la Fédération des chasseurs.

SDGC 2019-2025 : BILAN

Dans une année, le SDGC en cours arrivera à son terme. L'heure est donc venue de dresser le bilan. De 2019 à 2025, 76 objectifs étaient à réaliser. A ce jour, plus de 71 d'entre eux, soit 93% des actions, sont terminés ou le seront d'ici le printemps prochain, car elles relèvent des missions courantes de la fédération. Ci-après, quelques illustrations des actions accomplies.

Objectif 3 Limiter le dérangement des véhicules à moteur et Objectif 6 :
Développer des actions contre la divagation des chiens : La mise en place de deux écogardes a pu répondre efficacement à plusieurs problématiques simultanément.

Objectif 12 Nouvelle formation sur la manipulation des armes : La sécurité à la chasse a été renforcée grâce à un nouveau module de formation du permis de chasser.

Objectif 32 Poursuivre les études Grands prédateurs : Signature d'un Plan loup avec le conseil départemental pour instaurer le suivi renforcé du loup.

Objectif 48 œuvrer pour limiter la mortalité des faons de chevreuils : Constitution d'un réseau de professionnels et de bénévoles télépilotes afin d'utiliser des drones équipés de caméras thermiques pour détecter les faons avant la fauche.

Seuls cinq objectifs n'ont pas pu être menés à bien, parmi lesquels la mise en place de deux formations : formation aux premiers secours ou encore d'une formation sécurité spécifique pour les responsables de battue.

**SDGC 2025-2031 :
ORIENTATIONS ET
PLANNING**

Le prochain SDGC est déjà en cours d'élaboration. Comme pour les schémas précédents, il résultera d'un véritable travail de concertation entre les différents groupes de travail et les partenaires de la Fédération : associations spécialisées, associations environnementales, associations sportives, forestiers, OFB et DTT. Les groupes de travail se réuniront cet automne afin de présenter les premières orientations aux présidents de sociétés de chasse en réunions de pays cynégétique en février 2025. Le Schéma sera ensuite soumis à la validation de l'assemblée générale en avril 2025, puis à celle de la CDCFS en juin 2025, pour une mise en application pour la saison prochaine.

J.R.



LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

SAUVETAGE DES FAONS, SAISON 2024

Au cœur des vastes prairies de la Haute-Savoie, depuis trois campagnes, une alliance inédite entre technologie et nature se fait jour. Des drones de la fédération des chasseurs, équipés de caméras thermiques, sillonnent les cieux à la recherche des jeunes faons de chevreuils et de cerfs. Grâce à la collaboration harmonieuse entre télépilotes, chasseurs bénévoles et agriculteurs, plus de 200 faons ont pu être sauvés des lames des faucheuses depuis 2022. Alors que cette initiative prend de l'ampleur, un avenir encore plus prometteur s'annonce avec le développement départemental de ce réseau salvateur.



Après trois années d'expérience, les télépilotes de la fédération et les chasseurs bénévoles, maîtres des cieux, en sont convaincus : **le sauvetage aérien des faons grâce à des caméras thermiques embarquées sur des drones** est la méthode la plus sûre pour préserver ces précieux êtres des lames tranchantes des faucheuses. Cette technique, désormais gravée dans l'âme de nos vaillants sauveteurs, ne cesse de s'affiner. Une rencontre à la fin juin avec un télépilote de l'association belge « **SauvonsBambi** » leur a permis de capter des astuces et techniques d'amélioration de leurs confrères belges particulièrement expérimentés qui ont secouru plus de **830 faons en 2023**.

2024, L'INSTABILITÉ MÉTÉO AUX COMMANDES...

Malgré une météo capricieuse ayant causé un retard important des fauches, **25 sociétés de chasse ont sollicité l'aide des 9 télépilotes de la fédération**. Grâce aux actions de sensibilisation auprès des agriculteurs locaux, plus de **80 faons ont été sauvés ce printemps sur une superficie d'environ 1000 hectares**. Nous saluons ce partenariat exemplaire qui, année après année, s'optimise entre agriculteurs, sociétés de chasse et la fédération des chasseurs.

UN SERVICE QUI MÉRITE DE S'ÉTENDRE

Cette nouvelle saison de sauvetage démontre une fois de plus l'importance vitale de cette initiative pour notre territoire. Il devient crucial de penser à l'échelle départementale et de développer un réseau de télépilotes dédiés. Cette réflexion, qui s'étendra sur les prochains mois, impliquera les télépilotes actuels ainsi que les chasseurs désireux de s'investir. Plusieurs aspects devront être pris en compte : **la réglementation française en transition vers une réglementation européenne pour l'utilisation des drones, le coût du matériel, et les autorisations nécessaires pour manipuler les animaux sauvages**.

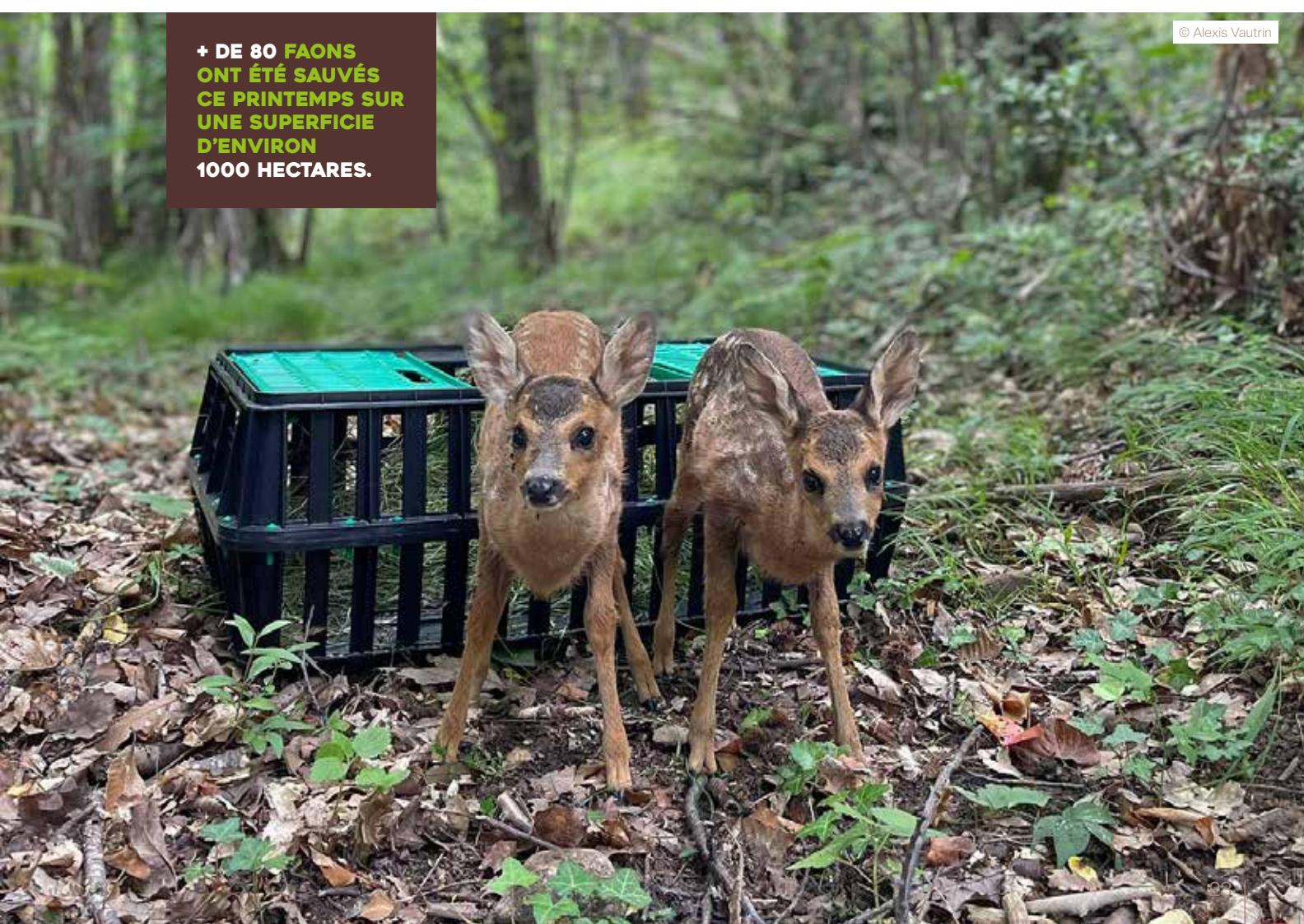
Cette noble action est inscrite dans le plan chasse financé par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.



© Julien Sempé-fdchs

+ DE 80 FAONS
ONT ÉTÉ SAUVÉS
CE PRINTEMPS SUR
UNE SUPERFICIE
D'ENVIRON
1000 HECTARES.

© Alexis Vautrin



LA NATURE ORDINAIRE POUR CHOYER LES SCOLAIRES

Grâce au soutien financier de l'OFB et de la Fédération Nationale des Chasseurs via les fonds écocontribution, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie poursuit le développement de sa mission d'animation auprès des écoles du département et autres structures accueillant des enfants.

Entre mai et juin, pas moins de quatre établissements scolaires ont fait appel aux services de nos animateurs : l'école COTFA de Meythet, les écoles primaires de Saint-Jean-de-Tholome et de Seytroux, ainsi que le Centre de Formation aux Métiers de la Montagne de Thônes. De l'école élémentaire à la formation professionnelle, tous ont bénéficié d'informations ludiques et pratiques pour mieux connaître la nature et adopter les bons gestes pour la préserver durablement.

Lors des interventions auprès des plus jeunes, les enfants ont exploré la nature en classe à travers des ateliers ludiques sur des thèmes variés comme la chaîne alimentaire, la faune montagnarde, le tétras-lyre, les traces et indices de présence... Malgré une météo capricieuse, certains ont eu la chance de participer à des animations en forêt et de découvrir de véritables empreintes d'animaux.

En plus des interventions auprès des écoles, la Fédération poursuit son travail avec les établissements périscolaires. Dans ce cadre, les enfants du centre de loisirs de Mieussy, les petits montagnards, ont pu découvrir les métiers et les missions de la Fédération des Chasseurs en lien avec la nature, et



expérimenter l'animation « voir sans être vu ». Grâce au matériel optique financé par l'écocontribution, les enfants ont manipulé **jumelles et caméras thermiques** et se sont initiés, sur le terrain, à l'observation de la nature.

Durant ces deux mois, le planning était aussi riche que varié avec notamment les journées de l'environnement et les projets inter-écoles.

Cette année encore, la Fédération a participé au projet « La nature sur un plateau », qui permet aux écoles du plateau des Bornes de monter un projet d'animation avec diverses structures environnementales du département. Organisé par Asters et le Syndicat de Rivière des Usses, la Fédération est intervenue auprès de l'école de Vovray-en-Bornes pour échanger sur la faune du plateau et la chaîne alimentaire, qui lie toutes ces espèces entre elles. Lors d'une matinée de rassemblement avec les autres classes impliquées dans le projet, **les élèves ont exposé leur travail et partagé avec leurs camarades les connaissances acquises lors des deux journées d'animations.**

Comme chaque année, la mi-juin est également marquée par les journées de l'environnement. Pour la troisième année consécutive, les animateurs se sont rendus sur le plateau de Loëx pour une leçon grande nature avec les écoles de Bonne et Arthaz. Les enfants ont quitté leurs salles de classe pour s'installer dans une exploitation du territoire. C'est dans ce lieu peu commun que les élèves ont plongé dans l'univers des corridors écologiques, **découvrant les secrets des déplacements des animaux dans nos territoires en pleine expansion démographique.**



Pendant ce temps, la mairie d'Epagny, commune d'Annecy, organisait sa journée de l'environnement où nos animateurs ont proposé une double activité aux cinq classes très intéressées : **une première sur la faune et les enjeux qui la lient à la montagne, et une seconde les sensibilisant, grâce à la mallette pédagogique d'Ekoliens, aux corridors écologiques et à la découverte des aménagements ingénieux conçus pour favoriser les déplacements des animaux.**

Depuis le mois de mai, pas moins de **21 interventions ont été menées par la fédération, sensibilisant ainsi 455 élèves** à la faune sauvage de notre département. Au travers de ces nombreuses activités éducatives et ludiques, les enfants ont eu l'occasion de découvrir la richesse de la biodiversité locale, d'apprendre les comportements respectueux et de comprendre l'importance des corridors écologiques. Ces interventions, allant des ateliers en classe aux sorties en pleine nature, ont permis **aux élèves d'acquérir des connaissances précieuses et de développer un lien fort avec la nature.** C'est une véritable aventure éducative qui a eu lieu ces derniers mois, enrichissant tant les jeunes participants que leurs encadrants et renforçant la mission de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie en matière de sensibilisation à l'environnement.

**21
INTERVENTIONS
455
ÉLÈVES**



POUR LA SAISON DE CHASSE 2024-2025
ÉQUIPEZ-VOUS AVEC
INSTINCTIVEMENT NATURE



142 Impasse des Glaises
74350 VILLY-LE-PELLOUX

04.50.46.89.21

boutique.instinctivement-nature.fr

ÉCOGARDES, SAISON 2 : VERS UNE GESTION PLUS RESPONSABLE DE LA CHASSE EN HAUTE-SAVOIE

Surveiller, alerter, rappeler les règles, favoriser l'échange et, lorsque nécessaire, contrôler et verbaliser : tels sont les missions fondamentales des **écogardes** de la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie.

Après une première année d'exercice marquée par de nombreuses missions de surveillance au service des communes et collectivités partenaires, les deux écogardes de la fédération s'apprêtent à entamer leur seconde saison de chasse. Leur rôle de terrain sera plus déterminant que jamais pour garantir une chasse à la fois responsable et respectueuse des normes en vigueur.

Pour cette nouvelle saison, ils **intensifieront leur présence sur le terrain**, parcourant les différents territoires du département avec une **vigilance accrue**. Leur objectif principal est de veiller scrupuleusement au **respect de la réglementation cynégétique**, tout en s'assurant que les spécificités du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) de Haute-Savoie soient pleinement respectées. **La sécurité sera une priorité** absolue pour ces agents, afin de garantir des

pratiques de chasse sûres et conformes aux normes établies.

La **cohabitation** avec les nombreux autres usagers de la nature, qui sont particulièrement nombreux en Haute-Savoie, constituera également une mission essentielle pour les écogardes. Ils auront pour tâche de **maintenir l'équilibre écologique** et de prévenir les conflits. En informant et sensibilisant tous les usagers aux bonnes pratiques à adopter, ils contribueront à **préserver la tranquillité et la sécurité de tous**.

La pédagogie et la sensibilisation restent au cœur de leur mission. Toutefois, cette année, les écogardes ne se contenteront pas de rappeler les règles ; ils seront également amenés à **verbaliser** les contrevenants aux règles élémentaires lorsque cela sera nécessaire. Cette démarche vise à renforcer la légitimité de la chasse, à promouvoir une **pratique responsable**, et à assurer que les activités cynégétiques évoluent en **harmonie** avec les attentes de la **société moderne**, et vice versa.

G.C.



© Guillaume Coursat-fdc74

**NOUVEAUX
PACK STEVENS**

PACK B-22

CARABINE + LUNETTE +
MODÉRATEUR + MUNITIONS

SAVAGE®

Offres valables dans la limite des stocks disponibles

Ouverture 2024

-20%

Benelli

300 ARGO E CONFORT VERT
300 WM, 30-06, 9,3x62, 7x64

DÉCOUVREZ NOS ARMES NEUVES ET D'OCCASIONS SUR : WWW.NATURE-AINPACT.FR

Aimpoint

NOUVEAU ACRO S-2 pour bandes ventilées

TOUTE LA GAMME AIMPOINT DISPONIBLE !

Nature Air'pact

CHEMIN DE THOL,
01150 ARTEMARE
04.79.81.31.40



LA VIE DES PAYS

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES ARAVIS MANIFESTATION CYNOPHILE AUX CLEFS...

Le 4 mai dernier, un test d'aptitude au naturel (TAN) organisé par le Club Français des Chiens Rouge de Hanovre et de Bavière (CFCRHB), s'est déroulé sur le territoire de l'ACCA de la commune des Clefs.

Épargné par les adversités météorologiques habituelles du printemps, le TAN a pu se dérouler dans des conditions optimales. Il a été organisé de main de maître par **Nelly Veyrat**, déléguée régionale du club, idéalement secondée par son équipe, qui, comme à l'accoutumée, a fait preuve d'**efficacité et de dévouement**. La motivation de l'ACCA des Clefs et l'accueil chaleureux de notre hôte Paul, qui nous recevait pour la dernière fois dans son chalet, a ajouté une touche de bonhomie et de décontraction, toujours bienvenue dans un contexte de tension pour les candidats.

Christophe Deya, le président de l'ASDCGG de Haute-Savoie, nous a également fait l'honneur de participer à la manifestation et de suivre les travaux des chiens évalués par un des deux jurys désignés. Le jury numéro un, composé de **Jacques Puthod**, **Francis Prignitz** (juges qualifiés) et **Régis Faure** (élève juge), pour lequel il s'agissait du premier assessorat, a eu à évaluer les prestations de trois équipages : **Urane du Buisson Rossignol** (femelle chienne de rouge de Bavière) conduite par **André Cadoux**, **Utaya du Buisson Rossignol** (femelle

chienne de rouge de Bavière et sœur de la précédente) conduite par **Eddy Liegeois**, et **Roxie de la Pointe de la Sambuy** (femelle chienne de rouge du Hanovre) conduite par **Benoît Ducret**.

Les trois chiennes sont arrivées à la cape de fin de piste de manière différente selon leur préparation et leur conduite, mais avec une réelle volonté d'aboutir. **La prestation d'Urane et d'André Cadoux mérite une mention particulière puisque l'un et l'autre ont montré un travail très proche de la perfection**, ce qui a suscité l'admiration du jury et des suiveurs. Contrairement aux deux autres chiennes, Roxie de la Pointe de la Sambuy n'a pas pu tenir la dépose en fin d'épreuve et valider ainsi complètement son TAN.

Le jury numéro deux, composé de **Robert Brand** (juge formateur) et **Alain Lagauzère** (juge qualifié), a eu à évaluer les prestations de deux équipages : **Trésor de la Clé des Coeurs** (femelle chienne de rouge de Bavière) conduite par **Raymond Limousin**, et **Tessy de la Clé des Coeurs** (femelle chienne de rouge de Bavière et sœur de la précédente)

conduite par **Anthony Fournier**. Si Trésor a pu valider complètement son TAN, sa sœur a malheureusement échoué peu avant de parvenir à la cape.

Ce fut encore une **belle journée de partage**, de travail et de cynophilie, sublimée par l'omniprésente Tournette encore enneigée. Après les remerciements, félicitations et encouragements d'usage, en présence de **Monsieur Briand, maire de la commune des Clefs**, Jacques Puthod, chef de jury, a rendu au petit hameau du Veuillet sa tranquillité, quelque peu perturbée par cette **épreuve typée "montagne"**.

Jacques Puthod



LA VIE DES PAYS

PAYS CYNÉGÉTIQUE DES GLIÈRES SUIVI DES BOUQUETINS DE SOUS DINE...

La Haute-Savoie, terre de montagnes et de biodiversité, abrite une espèce emblématique : le bouquetin. Historiquement suivi par la DDT, ses populations, notamment celles en dehors des réserves naturelles, sont désormais en dehors des radars. Les chasseurs, qui ont toujours témoigné d'un profond attachement au seigneur des cimes, ont décidé, avec le soutien du conseil départemental, d'y remédier.



Avec ses cornes imposantes et son agilité extraordinaire, le bouquetin est un véritable trésor patrimonial pour la Haute-Savoie. Protégé depuis des décennies, ce symbole de la faune alpine, qui a bénéficié de programmes de réintroduction dans les années 70 (souvent à l'initiative des chasseurs), attire l'**admiration et la fascination** de nombreux amoureux de la nature. Depuis 2012, l'épidémie de brucellose du Bargy puis des Aravis a ramené le bouquetin sur le devant de la scène médiatique et suscité de bien légitimes inquiétudes.

Dans le cadre de sa convention pluriannuelle avec **le conseil départemental de la Haute-Savoie**, la fédération des chasseurs s'est engagée à faire un point sur l'état des effectifs de bouquetins. Retour sur le comptage des bouquetins de la montagne de Sous-Dine dans le massif des Glières.

Sur la montagne de Sous-Dine, 10 bouquetins avaient été réintroduits en 1976. Dix ans plus tard, un comptage montrait une progression lente des effectifs, contrairement aux autres massifs où il a été réintroduit. Ce n'est que dans les années 90 que la population semble avoir réellement démarré sa colonisation.

Le mercredi 10 juillet, 15 personnes, composées essentiellement du service technique de la fédération des chasseurs de

la Haute-Savoie, d'un agent de l'ONF et de quelques chasseurs locaux, ont organisé une opération de recensement des bouquetins de Sous-Dine selon la méthode de l'approche et de l'affût combinés. Cela faisait dix ans (depuis 2014) que cette manipulation technique n'avait pas été mise en place. Les suivis récents confirmaient une certaine stabilité des effectifs avec 119 bouquetins dénombrés en 2009, 151 en 2012 et 144 en 2014.

Le 10 juillet 2024, 245 bouquetins ont été observés, soit une progression de 60 % en 10 ans.

Cette augmentation des effectifs est une excellente nouvelle pour la population de bouquetins de Sous-Dine. L'inquiétude demeure quant à la transmission de la brucellose, une maladie qui a durement frappé le massif du Bargy. La proximité entre ces deux massifs rend la situation d'autant plus préoccupante. Pour prévenir la propagation de cette maladie, il est essentiel de maintenir des suivis attentifs et réguliers. Une surveillance accrue et une gestion coordonnée entre les différents massifs permettront de mieux prévenir cette épidémie et **préserver durablement la biodiversité** ce patrimoine naturel exceptionnel de la Haute-Savoie.

G.C.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG 74

RÉSULTATS DU BREVET GRAND GIBIER 2024

12 candidats se sont présentés à l'examen ce samedi 25 mai 2024.
Nous avons enregistré un taux de réussite de 75 %.



ONT REÇU LA MÉDAILLE D'OR :

- > Major de promotion :
CHARRIÈRE Mathis (19 ans)
- > GILQUIN Philippe
- > HOYAU Clément
- > PLOTNIKOFF Serge

ONT REÇU LA MÉDAILLE D'ARGENT :

- > GROTH Alexandra
- > VERDON Marco
- > DETRY Christian
- > HAXEL Anna

ONT RÉUSSI L'ÉPREUVE VÉNERIE :

- > GROTH Alexandra
- > HOAREAU Frédéric
- > CHARRIÈRE Mathis

A RÉUSSI L'ÉPREUVE ARC :

- > RECH Patrick

Félicitations à toutes et à tous.

Quelques candidats malchanceux iront retenter l'examen dans d'autres départements voisins.

RÉGLAGE DE VOS ARMES ET SANGLIER COURANT

L'ASDCGG74 et l'équipe de François BOVAGNE sont à votre disposition tous les mercredis dès 14h30 du 12 juin au 23 octobre 2024 au stand de l'Arquebuse RN5 Aubonne 74140 Douvaine.

Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.

RENSEIGNEMENTS :

François BOVAGNE

tél. : 06 81 33 97 25 ou

e-mail : francois.bovagne@orange.fr

Philippe BALSAT

tél. : 06 80 31 83 46 ou

e-mail : philippe.balsat@orange.fr

Avec L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Haute-Savoie (ASDCGG74) et selon les dates à paraître prochainement sur <http://www.ancgg.org/ad74/>, venez vous entraîner au tir sur sanglier courant avec votre propre arme et à balle réelle au stand de l'armurerie du Colvert derrière l'Arquebuse RN5 Aubonne 74140 Douvaine.

RENSEIGNEMENTS :

Dominique CHATEL

tél. : 06 71 71 30 94 ou

e-mail : chateldominique@orange.fr

François BOVAGNE

tél. : 06 81 33 97 25 ou

e-mail : francois.bovagne@orange.fr

Remy JOLIVET

tél. : 06 34 60 58 67 ou

e-mail : jol.re@sfr.fr



ROBERT CORNIER

ACCA DE BELLEVAUX

Robert, voilà un an que tu es parti brutalement le 11 juillet 2023 à 54 ans. Ton absence laisse un vide immense. **Tu as exercé ton métier d'exploitant forestier pendant près de 40 ans.** Depuis ton plus jeune âge, tu étais un véritable passionné de nature et de chasse. Tu aimais arpenter les forêts à la recherche des bois de cerfs, une autre grande passion que tu savais transmettre. **Tu t'es investi durant plusieurs décennies au sein de l'ACCA de Bellevaux en qualité de vice-président puis de président.**

Avec ta chienne Eva, vous avez passé de nombreux moments à faire les pieds, et tu étais particulièrement fier de votre complicité.
Tu appréciais tant ces instants d'amitié, de convivialité et de partage avec tes copains à la chasse, à la pêche ou au ball-trap.

Prends bien soin de toi là-haut !

Sa sœur,
Sylviane Cornier



ANDRÉ RIABTCHOUCK

ACCA DE SEVRIER

André nous a quittés le 22 avril. Homme chaleureux et accueillant, ses nombreuses qualités humaines lui ont ouvert les portes des responsabilités. **Ses engagements ont été nombreux : il a notamment été conseiller municipal et fondateur du club de voile. Chasseur depuis toujours à Sevrier, il s'est très vite engagé au sein de son conseil d'administration et est devenu successivement trésorier puis président de l'ACCA.** Lors de ses mandats cynégétiques, il a su dynamiser le GIC du Semnoz qu'il a également présidé. Les actions de terrain faisaient aussi partie de son engagement. Il n'hésitait pas à participer à l'entretien des sentiers, aux comptages de nuit mais aussi à la pose de pièges photographiques, toujours dans l'objectif d'une meilleure gestion du territoire et de la faune sauvage. André Riabtchouck a passé la main mais est resté une personne très appréciée.

Nous penserons à toi en parcourant les bois de la commune et les contreforts du Semnoz que tu aimais tant.

Repose en paix toi qui as tant donné.



JEAN-PAUL CAMEL

AICA DU MONT-DE-GRANGE

Le 23 mai, Jean-Paul Camel né en 1937 nous a quittés, comme il le souhaitait, sur la pointe des pieds en oubliant de se réveiller.

Diplômé ingénieur de l'Office National des Forêts en 1961, il fut affecté à Nice, Albertville, Paris et enfin à la tête de la Direction Territoriale de Thonon-les-Bains.

Avec obstination, il **refusa toutes les promotions** qui lui furent proposées en raison de sa compétence et de sa conscience professionnelle, qui le conduisirent à être nommé Chevalier du Mérite Agricole dès 1975, afin de **rester proche de ce Chablais dont il affectionnait la géographie et les hommes.**

En 1989, il se vit confier l'étude en vue de la création du parc national du Mont Blanc, projet qui fut ensuite abandonné, nonobstant son avis favorable.

En 1990, il s'opposa, avec fermeté, au projet de liaison routière entre les Communes de Montriond et Chatel par le Col de Bassachaux, projet qui menaçait cet exceptionnel espace de reproduction du Tétras-lyre. **Sa ferme détermination conduit à l'annulation d'un aménagement routier destructeur pour la nature et les paysages.**

Retraité en 1992, Jean-Paul Camel pu se consacrer à ses passions : **la littérature, les mathématiques, le ski et la chasse au tétras-lyre** qu'avec Jean Matringe nous lui firent découvrir dans les années 1980.

Sa connaissance des rouages ministériels et du ministère de l'environnement conduisit Jean Matringe, alors **Président de la fédération**, à solliciter son assistance éclairée en vue de la mise en place du plan de chasse avec prémarquage du tétras-lyre dont l'adoption en 1995 pour la Haute-Savoie ne fut pas une sinécure car nécessitant la modification du Code Rural donc un vote du Parlement.

Ce plan de chasse, ensuite étendu aux Alpes Françaises à partir de 1998, permit la sauvegarde de la chasse aux coqs, déjà menacée d'interdiction par les instances européennes sous la pression des écologistes.

La part prise par Jean-Paul Camel, dans cette évolution, sinon cette révolution, alliée à celle prépondérante de Jean Matringe, fut ainsi essentielle.

Sa vie personnelle fut malheureusement affectée par la disparition brutale et prématurée, en 1999, de son épouse, avec laquelle il formait un couple fusionnel depuis 1960 dont sont issus 4 enfants et 8 petits-enfants, disparition qui amputa, jusqu'à la fin, pour une part prépondérante, sa joie de vivre.

Jean-Paul Camel, **véritable trésor vivant dont l'inflexible droiture le rendait libre** de tout sauf de sa raison et de sa conscience, s'est aujourd'hui retiré de la vie des hommes, mais il n'y a pas de place à prendre.

Les chasseurs de montagne savent et ne devront pas l'oublier, tout ce qu'ils lui doivent.

Nous sommes déjà hantés par son souvenir.

Michel Pianta



19, rue Vallon
74200 Thonon-les-Bains
04.50.71.04.48
le-colvert@orange.fr



Nos occasions sont sur
NaturaBuy[®]:
« LC-Chassetir »

Expédition possible de nos
produits partout en France



LE PRINTEMPS EST LA !

SOIREE PORTES OUVERTES



Jeudi 2 mai dès 19h00

Découverte et essai des nouveautés

Sur inscription uniquement, places limitées

LES NOUVEAUTES SWAROVSKI !

Jumelles AX Visio 10x32 :

- * Possibilité de faire des photos et des vidéos
- * Identification de plus de 9000 oiseaux et 3000 mammifères grâce à l'IA
- * Fonction de partage des découvertes



Jumelles EL Range 10x32 :

- * Les plus légères du marché (680 g)
- * Télémètre laser et mesure de l'angle

GRAND DESTOCKAGE :

(dans la limite des stocks disponibles)

- Lunette V4 4-16x44 : **1230€ 890€**
- Lunette V6 1,1-6x24 : **1950€ 1699€**
- Lunette V8 1,1-8x24 : **2900€ 2570€**
- Lunette V8 1,8-14x50 : **3510€ 2790€**
- Jumelles Fusion X 10-42 : **999€ 699€**
- Jumelles Engage 8x42 : **599€ 319€**
- Jumelles Engage 10x42 : **629€ 339€**
- Jumelles Prime 10x42 : **235€ 125€**
- Télémètre Prime 1300 : **350€ 199€**
- Longue-vue Trophy x65 : **390€ 229€**



- Veste Challenger Airflake : **385€ 249€**
- Gilet réversible Endeavor : **250€ 185€**
- Chemise technique TT 20 : **124€ 95€**
- Pantalon Resolution : **259€ 179€**



Pour tout achat d'un réducteur de son gros calibre d'ici au 8 juin 2024, une couverture thermique vous est offerte

PACK 22 LR

Carabine Hatsan synthétique calibre 22 LR, avec lunette 4-16x42, réducteur de son, 2 chargeurs, bipied et une boîte de balles

650€ 549€



LES NOUVEAUTES A VENIR

Carabine Verney Carron LA Wildboar cal. 35 Whelen



1820

VERNEY-CARRON
SAINT-ÉTIENNE

Carabine Beretta BRX 1 avec canon carbone



BERETTA

**

**

**

WINCHESTER

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**

**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région soutient les chasseurs



- Connaissance de la faune sauvage
- Préservation et amélioration de la biodiversité
- Amélioration des conditions et des locaux de chasse
- Partage de l'espace
- Valorisation de la venaison

2022-2024 : 6,8 millions d'euros investis par la Région